

La galère

Muhammad Irshad, ressortissant mauricien, est arrivé le 13 octobre dans la zone d'attente de Roissy. L'entrée sur le territoire lui a été refusée au motif qu'il a déjà séjourné plus de 90 jours dans un délai de 180 jours en France. Il a alors été maintenu en zone d'attente.

C'est là-bas que nous le rencontrons le lendemain, lors de l'une de nos permanences en ZAPI 3. Il nous explique que cela fait 5 ans qu'il vit en France, sans avoir pu obtenir un titre de séjour. Sa femme et ses deux enfants, dont un est né en France, sont quant à eux toujours en France. Il n'était reparti que pour quelques jours, seul, afin de revoir sa famille restée au pays. Si, pour sa part, sa situation administrative en France reste compliquée, sa femme vient de trouver un emploi et a entrepris des démarches pour obtenir un titre de séjour en France. Mais elle n'a pas de récépissé en sa possession et ne préfère donc pas rendre visite à son mari en zone d'attente, au risque d'avoir elle aussi des problèmes.

Muhammad Irshad est désespéré et perdu. Nous lui expliquons donc toute la procédure en zone d'attente, les différentes possibilités et démarches que nous pouvons entreprendre... Mais il est épuisé par toutes ces démarches. Le résumé qu'il nous fait de ses cinq dernières années sur le territoire français tient en un mot : galère. Il nous raconte qu'il n'avait jamais imaginé comprendre à un tel point la signification de ce mot quand il était arrivé en France au départ. Puis il y a eu les difficultés administratives, l'impossibilité de trouver un emploi et un toit tout en subvenant aux besoins de la famille et surtout des enfants, la peur des contrôles au quotidien....

Finalement, Muhammad Irshad nous dit qu'il ne sait pas s'il a encore la force d'affronter tout cela. Il hésite entre essayer de sortir de zone d'attente et rejoindre sa famille en France ou repartir directement et faire revenir sa femme et ses enfants à l'Île Maurice. Savoir que sa femme ne peut même pas venir lui rendre visite en zone d'attente de peur qu'elle se retrouve en centre de rétention administrative le désillusionne d'autant plus sur la France et la possibilité d'enfin parvenir à y construire sa vie de famille. Ils étaient partis avec des rêves et des espoirs que ces cinq dernières années ont totalement détruits.

S'il repart, c'est sûr, il ne reviendra jamais en France. Sur ces mots, il nous remercie de l'avoir écouté et sort de notre bureau, les épaules basses.

Le soir même, la police aux frontières présentera Muhammad Irshad sur un vol pour l'île Maurice. A bout de forces, il décidera de prendre ce vol et de rentrer au pays définitivement. Avec quelle image de la France ? Un pays où le mot GALERE prend tout son sens.